

GOL AIRPASSES

BRÉSIL AIRPASS

1. Application

Valable pour les voyages sur les vols GOL (G3) sur le territoire national, dans n'importe quel appareil exploité par GOL (G3) et en Classe Économique. L'Airpass peut contenir de 1 (un) à 9 (neuf) coupons et ne peut être vendu et émis qu'en dehors du Brésil.

2. Éligibilité

- ▮. Éligible pour les étrangers et les Brésiliens résidant en dehors du Brésil et disposant d'un billet international aller-retour dont le départ se fait hors du Brésil et la destination dans n'importe quelle ville brésilienne.
- ▮. Les voyages internationaux doivent être effectués sur des vols GOL (G3) ou sur toute compagnie aérienne partenaire interline avec laquelle GOL (G3) a un accord MITA (Multilateral Interline Traffic Agreement).
- ▮. Les billets aller-retour pour les voyages internationaux peuvent inclure des billets obtenus via des programmes de fidélité.
- ▮. Les billets ID/AD/Gratuits ne sont pas valables pour le programme Airpass.

3. Tarifs en dollars américains (US\$)

- ▮. Pour les voyages internationaux aller-retour sur des vols opérés et émis par : GOL - G3 (127), AIR FRANCE - AF (057), KLM - KL (074), American Airlines - AA (001) et Avianca - AV (134):

Coupons	Classes	Classes	Classes	Classes
	A	E	P	W
1 - 4	505.00	607.00	683.00	786.00
5	638.00	767.00	863.00	992.00
6	752.00	903.00	1016.00	1169.00
7	866.00	1040.00	1171.00	1347.00
8	980.00	1177.00	1325.00	1523.00
9	1094.00	1315.00	1479.00	1701.00

Code du compte: AIRPASS

Remarque: Les tarifs ne peuvent pas être combinés. L'itinéraire complet doit être vendu dans une seule classe tarifaire.

a. Pour les passagers avec un billet international, sur des vols opérés et émis par n'importe quelle compagnie aérienne avec laquelle GOL (G3) a un accord MITA (Accord multilatéral de trafic interligne):

Coupons	Classes	Classes	Classes	Classes
	A	E	P	W
1 - 4	571.00	686.00	771.00	888.00
5	733.00	862.00	956.00	1085.00
6	895.00	1046.00	1156.00	1309.00
7	1056.00	1230.00	1357.00	1533.00
8	1218.00	1415.00	1558.00	1756.00
9	1379.00	1600.00	1758.00	1980.00

Code du compte: AIRPASS

Remarque: Les tarifs ne peuvent pas être combinés. L'itinéraire complet doit être vendu dans une seule classe tarifaire.

Il n'est pas nécessaire d'indiquer la base tarifaire (Fare Basis) au moment de l'émission du billet. Lors du tarification/émission automatique, le tarif sera appliqué automatiquement en fonction de la classe réservée et du nombre de coupons. Le tarif sera affiché dans la partie Q (Surcharge) du champ de calcul du tarif du billet.

4. Tarifs pour enfants/bébés

- ▮. Enfants : aucune réduction ne s'applique ; ils ont le même tarif que les adultes.
- ▮. Bébés : paient dix (10) pour cent du tarif adulte.

5. Périodes d'application

Toute l'année.

6. Séjour minimum/maximum

- ▮. Séjour minimum : sans restrictions.
- ▮. Séjour maximum : 90 jours après le décollage du premier trajet.

7. Itinéraire

- ▮. Les voyages aller-retour, aller-retour avec escales intermédiaires (circle trip) et aller-retour avec retour depuis une ville différente de la destination (open jaw) sont autorisés.
- ▮. Tout le voyage doit être effectué sur des vols GOL (G3) opérés par GOL (G3).
- ▮. L'itinéraire est limité à un minimum de 01 (un) coupon et un maximum de 09 (neuf) coupons.
- ▮. Il n'est pas permis de voler le même segment plus d'une fois dans le même sens, sauf en cas de correspondance. La même ville ne peut pas être la ville de départ/arrivée plus d'une fois, sauf en cas de correspondance.
- ▮. Le transport terrestre ne compte pas comme coupon.

8. Stopover et correspondances

- ▮. Chaque destination inscrite dans l'itinéraire est considérée comme une escale. Les escales sont limitées au nombre total de coupons achetés.
- ▮. Au maximum, deux escales sont autorisées par tronçon de voyage. Deux (02) coupons formant une correspondance seront comptés comme un (01), tant que la durée maximale du séjour à terre ne dépasse pas six (06) heures ; sinon, cela sera compté comme une escale.
- ▮. Le transport terrestre ne compte pas comme un coupon.

9. Réservations

- ▮. Classes de réservation: A, E, P ou W.
- ▮. Tous les vols de l'itinéraire doivent être confirmés avant le départ du premier segment de vol.
- ▮. Les vols Airpass doivent être réservés avec un code de réservation (PNR) séparé de celui du vol international.
- ▮. L'itinéraire complet doit être réservé dans l'une des classes de réservation spécifiées ci-dessus.
- ▮. Les tarifs sont soumis à disponibilité.

10. Billets

- ▮. L'Airpass ne peut être vendu et émis qu'en dehors du Brésil.
- ▮. Les vols doivent être émis sur un billet G3 (127) ou sur des billets de toute compagnie aérienne partenaire interligne de Gol (G3), selon l'application de l'Airpass.
- ▮. Les billets ne peuvent pas être achetés via des programmes de fidélité. Un seul Airpass peut être émis par passager.
- ▮. Le billet Airpass doit être émis exclusivement pour les segments Airpass, en même temps qu'un billet de voyage international pour le Brésil.
- ▮. Les taxes applicables (taxe d'embarquement, sécurité, taxes supplémentaires) doivent être facturées lors de l'émission du billet Airpass.
- ▮. Les billets ne sont pas endossables. Le champ du code de voyage sur le billet doit préciser AIRPASS1 ou AIRPASS2, selon l'application de l'Airpass.

- ▮ Le numéro du billet international doit être inclus dans le champ de l'endossement du billet Airpass, de la manière suivante : en cnx tkt 111-2222333333-.

11. Annulations/Remboursements

- ▮ Avant le départ : billet non utilisé - remboursement total moyennant le paiement d'une pénalité de 100 USD.
- ▮ Après le départ : non remboursable.

12. Changement de réservation

Avant le départ du vol prévu:

- ▮ Frais de changement de 30 USD par vol reprogrammé, tant que le tarif et la classe de réservation restent les mêmes.

Après le départ prévu du vol / absence:

- ▮ Facturer des frais de "no show" de 100 USD par vol non effectué, tant que le tarif et la classe de réservation restent les mêmes.
- ▮ L'amende doit être spécifiée via le code fiscal - YR.
- ▮ Le changement de réservation n'est autorisé que dans la validité du billet Airpass.
- ▮ Enfants : aucun rabais ; paient la même amende que les adultes.
- ▮ Bébé : sans frais.

13. Réductions pour agents/ guides touristiques

Non autorisé.

14. Franchise de bagages / excédent de bagages

Franchise de bagages:

- ▮ La franchise de bagages pour les segments Airpass sera la même que pour les voyages internationaux.
- ▮ Le billet international doit être présenté avec le billet Airpass lors de l'enregistrement..

Excédent de bagages:

Pour plus d'informations, consultez l'article Excédent de Bagages sur:

<https://www.voegol.com.br/fr/nh/informacoes/bagagem>

15. Accumulation de miles

L'Airpass est éligible à l'accumulation de miles dans le programme Smiles ou dans tout programme de fidélité partenaire de GOL (G3). Pour plus de détails sur le programme Smiles, rendez-vous sur www.smiles.com.br.

Service Client

visitez <https://www.voegol.com.br/en-us/travel-agencies>

AIRPASS AMÉRIQUE DU SUD

16. Application

Valable pour des voyages sur les vols G3 vers (et à l'intérieur de) l'Amérique du Sud en classe économique, comprenant de 4 à 9 coupons, avec au moins 2 internationaux de/vers le BR et 2 à l'intérieur du BR. Ne peut être vendu et émis qu'en dehors de l'Amérique du Sud.

17. Éligibilité

- ▮. Disponible pour les citoyens étrangers et les Brésiliens non résidents en Amérique du Sud, titulaires d'un billet international aller-retour dont le départ se fait en dehors de l'Amérique du Sud à destination de l'Amérique du Sud.
- ▮. Les voyages internationaux doivent être effectués sur des vols de GOL ou de partenaires interliges de GOL.
- ▮. Les billets AD/ID ne sont pas valables pour cet Airpass.

18. Tarifs en dollars américains (US\$)

Pour les voyages internationaux aller-retour sur des vols opérés et émis par GOL – G3 (127), Air France – AF (057), KLM – KL (074)

Coupons	Classes	Classes	Classes	Classes
	B	U	A	E
4	629.00	679.00	769.00	889.00
5	669.00	839.00	959.00	1109.00
6	889.00	999.00	1139.00	1169.00
7	1009.00	1149.00	1319.00	1529.00
8	1129.00	1299.00	1499.00	1739.00
9	1249.00	1439.00	1679.00	1939.00

Code du compte: AIRPASS

Remarque: Les combinaisons de tarifs ne sont pas autorisées. L'itinéraire complet doit être vendu sur la base d'un tarif unique.

Il n'est pas nécessaire d'indiquer la Base Tarifaire (Fare Basis) lors de l'émission du billet. Pendant l'auto-pricing/l'émission du billet, le tarif sera appliqué automatiquement selon la classe réservée et le nombre de coupons. Le tarif sera affiché dans la partie Q (Surcharge) dans le champ de calcul du tarif du billet.

19. Tarifs pour enfants/bébés

- ▢. Enfants : 100 % du tarif adulte
- ▢. Bébés : 10 % du tarif adulte

20. Périodes d'application

Toute l'année.

21. Séjour minimum

- ▢. Séjour minimum : sans restrictions
- ▢. Séjour maximum : 90 jours après le décollage du premier tronçon

22. Itinéraire

- ▢. L'origine du transport peut être n'importe quel endroit dans la zone couverte par l'Airpass Amérique du Sud.
- ▢. Les itinéraires doivent inclure au moins 2 (deux) pays dans la zone couverte par l'Airpass Amérique du Sud.
- ▢. Les segments aller, aller-retour avec escales intermédiaires (circle trip) et aller-retour revenant d'une ville différente de la ville de destination (open jaw) sont autorisés et tous les segments doivent être effectués sur des vols GOL, opérés par GOL.
- ▢. Le trajet est limité à un minimum de 04 (quatre) coupons et un maximum de 09 (neuf) coupons.
- ▢. Le même segment ne peut pas être volé plus d'une fois dans le même sens, sauf en cas de correspondance.
- ▢. La même ville ne peut pas être la ville d'origine/destination plus d'une fois, sauf en cas de correspondance.

23. Stopovers

- ▢. Chaque destination figurant dans l'itinéraire est considérée comme une escale.
- ▢. Les escales sont limitées au nombre total de coupons achetés.
- ▢. Chaque escale utilise un coupon.
- ▢. Un maximum de 2 correspondances en ligne par trajet est autorisé, et uniquement si elles se font dans le même aéroport.
- ▢. Les 2 coupons formant une correspondance seront comptés comme un seul, à condition que le temps au sol ne dépasse pas la durée maximale autorisée. Sinon, cela sera considéré comme une escale.
- ▢. Le transport terrestre n'est pas valable comme coupon.

24. Réservations

- ▢. Les vols de l'itinéraire complet doivent être confirmés avant le départ du premier segment aérien.
- ▢. Les vols Airpass doivent être réservés séparément des vols internationaux avec un numéro de réservation (PNR) spécifique.
- ▢. Classes de réservation : B, U, A ou E.

- ▮. Les combinaisons de classes différentes ne sont pas autorisées.
- ▮. Les tarifs sont soumis à disponibilité.

25. Billets

- ▮. Le billet Airpass ne peut être vendu et émis qu'en dehors de l'Amérique du Sud.
- ▮. Les vols doivent être émis sur un billet G3 (127) ou sur des billets de toute compagnie aérienne partenaire interligne de Gol (G3), selon l'application Airpass.
- ▮. Les billets ne peuvent pas être achetés via les programmes de fidélité.
- ▮. Un seul Airpass peut être émis par passager.
- ▮. Le billet Airpass doit être émis exclusivement pour les segments Airpass, conjointement avec un billet de voyage international.
- ▮. Les frais applicables (taxe d'embarquement, sécurité, frais supplémentaires) doivent être perçus au moment de l'émission du billet Airpass.
- ▮. Les billets ne sont pas endossables. L'information suivante doit être ajoutée au champ de l'endossement du billet international : in cnx tkt 111-2222333333-.

26. Annulation/Remboursement

- ▮. Avant le départ : nous rembourserons des frais de pénalité de 100,00 USD pour chaque annulation/non-présentation.
- ▮. Après le départ : non remboursable.
- ▮. L'amende doit être spécifiée via le code fiscal -YR.
- ▮. Bébé - sans frais

27. Changements de réservation

- ▮. Facturer des frais de modification de 30 USD pour chaque vol modifié, tant que le tarif et la classe de réservation restent les mêmes.
- ▮. Facturer des frais de "no show" ("non-présentation") de 100 USD pour chaque vol non effectué, tant que le tarif et la classe de réservation restent les mêmes.
- ▮. L'amende doit être spécifiée via le code fiscal -YR.
- ▮. La modification n'est autorisée que dans la validité du billet Airpass.
- ▮. Enfants : aucun rabais ; ils paient la même amende que l'adulte.
- ▮. Bébé : sans frais.

28. Réductions pour les agents

Non autorisé.

29. Franchise de bagages/Surcharge de bagages

Franchise de bagages:

- ▮. La franchise de bagages pour les segments Airpass sera la même que pour les voyages internationaux.
- ▮. Le billet international doit être présenté avec le billet Airpass lors de l'enregistrement.

Surcharge de bagages:

Pour plus d'informations, consultez l'article Surcharge de Bagages à:

<https://www.voegol.com.br/fr/nh/informacoes/bagagem>

- 30. Accumulation de miles
- 31. 30. Accumulation de miles
- 32. L'Airpass est éligible à l'accumulation de miles dans le programme Smiles ou dans tout programme de fidélité partenaire de GOL. Pour plus de détails sur le programme Smiles, rendez-vous sur www.smiles.com.br.

Service Client

visitez <https://www.voegol.com.br/en-us/travel-agencies>